



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E166799 VALABLE JUSQU'AU 12/12/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2012  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 02/12/2024  
5 000

Raison sociale : AZAR  
1 BIS RUE DES POMMIERS  
95240 CORMEILLES-EN-PARISIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC Pontoise

Téléphone : 06 78 96 46 38  
Portable : 06 78 96 46 38  
Fax :

Siret : 751 850 603 00018

Site Internet :  
E-mail : patrashserhiy@icloud.com

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2125232

Responsabilité légale :  
PATRASH SERHIY DMITRIEVITCH GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :  
MIC INSURANCE 130754304

Assurance Responsabilité Civile :  
MIC INSURANCE 130754304

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/12/2024

Effectif moyen : 5 Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	13/12/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	13/12/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	13/12/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	13/12/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	13/12/2022
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	13/12/2022
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/12/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	13/12/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	13/12/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	13/12/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.